

de s'enfermer dans l'isolationnisme et le protectionnisme, au contraire, il s'agit plutôt pour le Canada d'être davantage présent dans le reste du monde. Ce n'est pas là une option anti-américaine, car elle tient compte du fait que les liens qui nous unissent aux États-Unis ont une importance primordiale dans nos rapports avec l'extérieur."

Et le ministre a continué en ces termes: "Mais qu'avons-nous fait jusqu'ici pour abriter le Canada du continentalisme? La logique de la situation veut que nous diversifions nos intérêts et resserrions nos liens avec d'autres pays... nous avons donc cherché à renforcer les relations du Canada avec le Japon et l'Europe."

M. MacEachen a alors rappelé que d'importants contacts ont eu lieu entre le Canada et le Japon au niveau des dirigeants et des hauts fonctionnaires, et que les premiers ministres des deux pays se sont rencontrés à Paris et à Ottawa, en 1974. Il a aussi souligné la visite de M. Trudeau en Europe. "Ceci dit, a ajouté le ministre, je dois insister sur un point central: ces efforts de diversification des relations ne signifient pas que nous cherchons à diminuer nos relations avec les États-Unis mais bien plutôt à les compléter. Celles-ci demeureront les relations les plus importantes que nous entretenons. Nous cherchons à renforcer le statut du Canada afin de parvenir à une relation plus équilibrée, plus réciproque et, partant, plus saine entre deux partenaires indépendants."

Une nouvelle phase dans les relations Canada-É.-U.

M. MacEachen a en plus déclaré que les années '70 avaient marqué le début d'une ère nouvelle entre le Canada et les É.-U. "Ce changement, a-t-il dit, a mis fin aux "relations spéciales" entre nos deux pays." Il a continué en ces termes: "...Les deux pays cherchent donc une relation plus mûre qui leur permette de maintenir des liens étroits et de coopérer à part entière sur des questions bilatérales et multilatérales. Une telle relation recèle des avantages pour les deux parties et laisse pourtant chaque pays libre de poursuivre ses intérêts nationaux en conformité avec ses obligations internationales.

"Le Canada et les États-Unis sont manifestement entrés dans une nouvelle

phase de leurs relations bilatérales, une phase qui met l'accent sur une évaluation réaliste de l'intérêt national et qui ne laisse pas place aux illusions. Chaque gouvernement devra prendre des décisions difficiles dans la ligne de ce qu'il conçoit être l'intérêt national, même si ces décisions semblent parfois assez dures pour l'autre gouvernement.

"La question de l'exportation du pétrole nous a permis de démontrer notre volonté d'aider les États-Unis dans la plus large mesure possible, compte tenu de nos besoins nationaux. Certains milieux américains ont allégué avec force que le Canada profitait des difficultés des États-Unis. Il ne fallait toutefois pas s'attendre à ce que nous subordonnions nos propres besoins à leurs besoins de consommation de pétrole. J'aimerais ajouter ici qu'au chapitre de la question du prix du pétrole, du moins, les mesures adoptées récemment par les États-Unis sont parvenues dans une grande proportion à minimiser ces critiques. De même, l'intention du Canada d'exploiter ses ressources minérales à son propre rythme et de favoriser le traitement plus poussé du produit avant son exportation n'est pas nécessairement conforme aux intérêts américains qui semblent s'orienter vers l'exploitation rapide des sources connues, l'exploration accélérée des nouvelles ressources et l'importation accrue des ressources à l'état brut.

"Pourtant, les deux pays deviennent de plus en plus interdépendants et, en conséquence, les problèmes s'accroissent en nombre et en complexité. Dans de telles conditions, les relations ne peuvent que devenir plus difficiles. Au fur et à mesure que l'interaction augmente, les conflits d'intérêts et les divergences de vues naissent forcément. Les deux gouvernements s'engagent de plus en plus dans une vaste gamme d'activités sociales et économiques internes, dont bon nombre se trouvent avoir des répercussions de politique extérieure. Il y a deux ans, sous l'égide d'un programme du ministère de l'EER, une aide financière fédérale était accordée à la Société Michelin pour qu'elle s'installe en Nouvelle-Écosse. Plusieurs Américains ont considéré ce geste comme une façon détournée de subventionner l'industrie d'exportation; en conséquence, les États-Unis ont imposé des

droits spéciaux sur ces biens d'exportation canadiens. Cet exemple illustre comment des impératifs de politique intérieure — en l'occurrence, une mesure en vue d'aplanir les disparités économiques régionales — peuvent devenir sujet à controverse dans nos relations avec les États-Unis.

"Quoique cette nouvelle ère de nos relations avec les États-Unis soulèvera des problèmes complexes et parfois difficiles, notre attitude se doit de demeurer positive. Un fait demeure: fondamentalement, nos relations avec le pays voisin sont saines. Nous devons nous rappeler que le Canada et les États-Unis partagent toujours des points de vue identiques sur des questions de première importance à l'échelle internationale et collaborent étroitement dans ces domaines. Nos conceptions des exigences qu'entraîne l'émergence d'un nouveau contexte politique et économique international ont de nombreux points communs. Nous sommes, par choix comme par un concours de circonstances, le meilleur ami l'un de l'autre et cette réalité est appelée à durer.

Importance des consultations

"En réponse à cette nouvelle situation, il se dessine une nouvelle façon de mener nos relations qui, à mon avis, aidera au maintien de l'harmonie entre les deux pays tout en respectant le caractère nouveau de nos rapports. Elle consiste en l'analyse de l'intérêt national particulier à desservir, suivie de consultations, de discussions ou de négociations en vue d'arriver à une solution mutuellement acceptable du problème. La tenue de consultations et de discussions régulières constitue l'un des éléments les plus importants de ce processus.

"Dans cet ordre d'idées, je voudrais insister sur l'importance des consultations préalables. Il me semble qu'informer les États-Unis, dans la mesure du possible, de notre intention de prendre d'importantes décisions sur des questions touchant leurs intérêts et, s'il y a lieu de proposer des consultations préalables, constitue une façon sensée de procéder. Il semblerait naturel que les autorités américaines fassent de même chaque fois qu'elles doivent décider de mesures concernant nos intérêts. Cette attitude correspondrait au nouveau caractère, à la fois plus évolué et plus complexe, de nos rela-